

Mai 2023

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations de Mai

FICHE PRATIQUE TMS

ATELIER DE DIVERSIFICATION
LES INSTALLATIONS
FRIGORIFIQUES

LE DOSSIER DU MOIS

LE TRACTEUR ET LA ROUTE

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

CASES À VEAUX AMOVIBLES

VOTRE AGENDA

QUESTION DU MOIS

ÉQUIPER UN VÉHICULE
AGRICOLE EN CEINTURES DE
SÉCURITÉ : DANS QUELLES
CONDITIONS ?

Bonjour à toutes et à tous,

Dans cette newsletter, nous vous parlerons des accidents de tracteurs sur la route. Nous vous présenterons le constat actuel et des pistes de solutions.

Ce mois-ci, découvrez la fiche pratique dédiée aux ateliers de diversification : les installations frigorifiques ! Que choisir pour un atelier sans se tromper et selon son budget. Vous pouvez vous la procurer sur le site de PreventAgri : [ici](#).

Posez-nous vos questions par mail, nous vous répondrons et partagerons la solution dans la rubrique "question du mois".

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70



**Mission Wallonne
des Secteurs Verts**

PreventAgri



ATELIER DE DIVERSIFICATION LES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

À QUOI FAIRE ATTENTION AVEC LES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ET DE PRODUCTION DE FROID ?

Comment fonctionne une installation frigorifique ? Que dit la réglementation ? À quoi faut-il être attentif en cas d'achat d'occasion ou de matériel neuf ? Quel entretien envisager ? Vous saurez tout avec la fiche numéro 3 sur la diversification !

Exemple de ce que vous trouverez sur les fiches conseils (fiche complète [ici](#)) :

III. Achat neuf/occasion : à quoi dois-je faire attention ?

Plusieurs gaz sont ou vont être interdits dès 2020 (R404a par exemple). Il faudra donc être vigilant à ne pas acheter un groupe froid qui ne répondra plus aux nouvelles exigences ou même aux exigences actuelles ! Il sera en effet impossible pour un frigoriste de remettre du gaz dans le système ou de le réparer. Chaque groupe frigorifique est en effet conçu pour un seul type de gaz. Il faut se référer à l'étiquette qui se trouve souvent à proximité du coffret électrique. Voici comment la décrypter :

Nom du fluide frigorigène de l'installation

Tonne équivalent CO₂ ou GWP
C'est le potentiel de réchauffement global en comparaison avec le CO₂, autrement dit, le potentiel d'effet de serre.

Quantité totale du fluide frigorigène dans l'installation

[1]

En cas d'achat d'occasion, il faudra vérifier que **le démontage a été réalisé par un frigoriste agréé**. Si ce n'est pas le cas, le gaz n'aura pas été récupéré et remis dans le réservoir (seul un professionnel dispose du matériel pour effectuer cette tâche).

Vérifier que la **tuyauterie est pincée** correctement et qu'un bouchon est mis en place. Si on vous présente du matériel sans ces caractéristiques, alors le gaz n'est certainement plus à l'intérieur ! Il faudra recharger le système. Or une installation en R22, par exemple, ne pourra être rechargée et sera donc inutilisable

ET BIEN PLUS ENCORE ... CONTACTEZ-NOUS !

LE DOSSIER DU MOIS

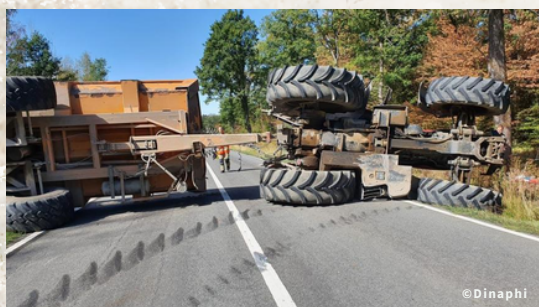
Les accidents de tracteurs

Avec le retour des beaux jours, les agriculteurs sont particulièrement actifs dans les champs et sur les routes également. Leur faible vitesse conjuguée au gabarit important des machines peuvent induire des erreurs de la part des automobilistes, mais les conducteurs des tracteurs peuvent aussi faire des erreurs de conduite !



69 accidents avec blessés et impliquant un tracteur ont eu lieu en Wallonie en 2021.

"Un tracteur et sa remorque se sont retrouvés sur le flanc, bloquant toute la route."



©Dinaphi

"Le tracteur a quitté la route pour une raison encore inconnue, et a franchi le fossé bordant la nationale. Le conducteur, un homme de 75 ans domicilié à Jodoigne, a été expulsé de son véhicule et est décédé sur place."

"Le conducteur d'un tracteur a perdu le contrôle du véhicule. Il a versé dans le bas-côté."

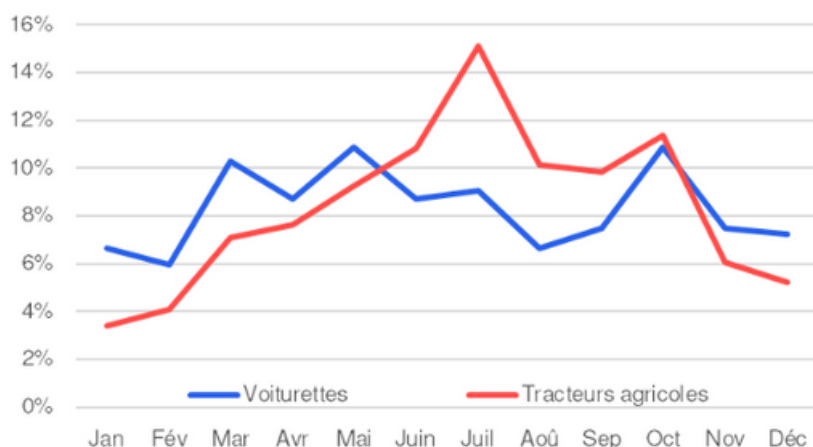


©ÉdA-Vincent Lorent

1/ Quand et où ont lieu les accidents?

Selon l'AWSR, un accident impliquant un tracteur sur trois surviendrait entre **juillet et septembre, de jour et en semaine** (24% le weekend de jour).

La majorité des accidents ont lieu hors agglomération (67%) et sur une route hors carrefour (80%) entre 50 et 90 km/h (74%).



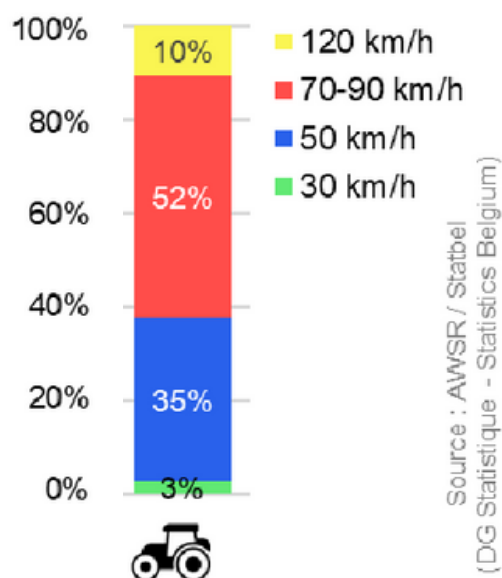
Source : AWSR / Statbel
(DG Statistique – Statistics Belgium)

Répartition des accidents corporels selon le mois et le type d'utilisateur (Wallonie, 2017-2021)

LE DOSSIER DU MOIS

2/ Facteurs d'accidents et profils d'usagers

1. De nombreux automobilistes perdent patience lorsqu'ils suivent un véhicule agricole et décident de dépasser sans tenir compte de la taille du tracteur qui réduit fortement la visibilité devant.
2. Enfin, un tracteur agricole laisse parfois derrière lui des **traces de boue** qui peuvent rendre la chaussée plus glissante.



Répartition des accidents corporels selon la vitesse maximale autorisée de la route empruntée par le tracteur (Wallonie, 2017-2021)

FACT

Des accidentés plutôt masculins

Seulement 3% des victimes occupant un camion et 8% de celles dans un tracteur agricole sont des femmes.



LE DOSSIER DU MOIS

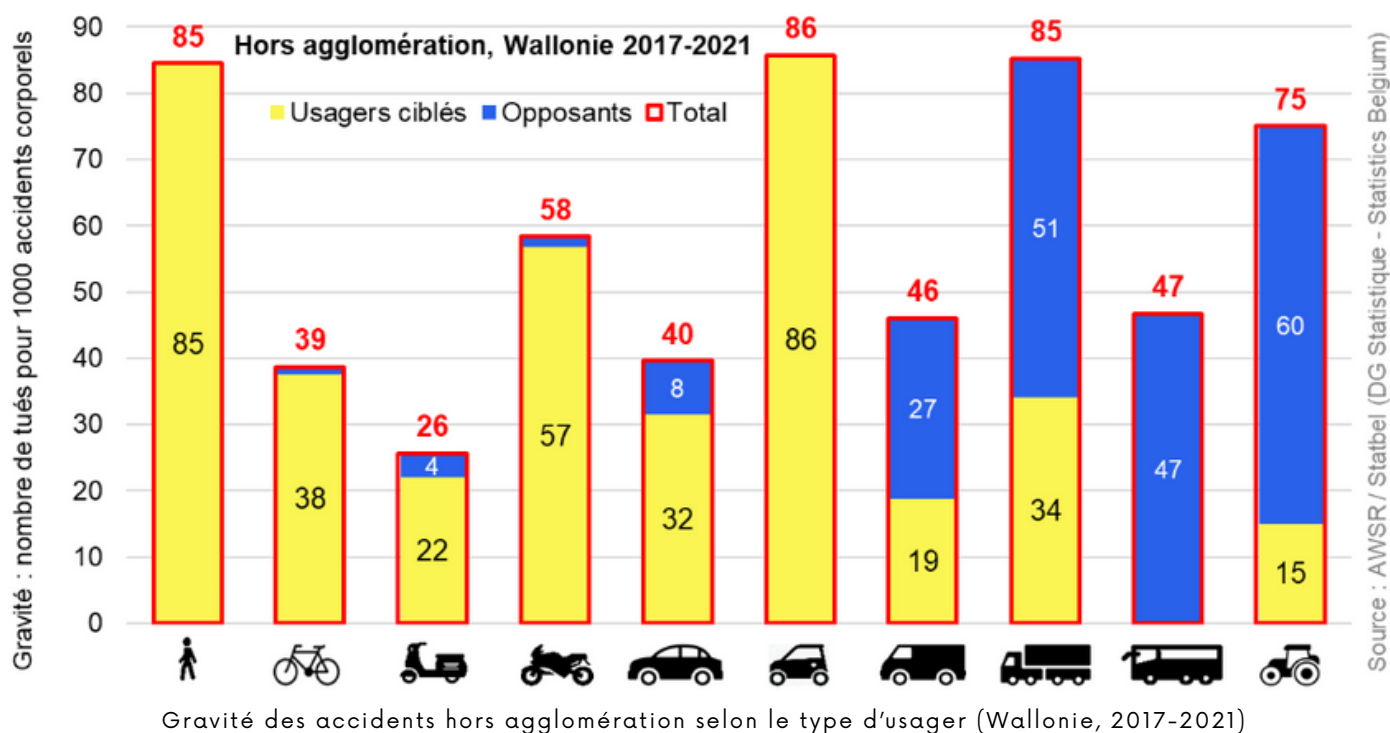
3/ Gravité des accidents

L'année 2020 a présenté certaines particularités avec une diminution de moitié de la gravité globale des accidents impliquant des camionnettes (18 contre 33) et des tracteurs agricoles (30 contre 60). Avec le confinement, il y avait en effet peu d'usagers sur la route ce qui a faussé les statistiques pour 2020.

Lors d'une collision avec un tracteur, dans 80% des cas, c'est l'opposant au tracteur qui est blessé.

Ce sont aussi les opposants au tracteur qui sont les plus grièvement blessés.

La gravité des accidents est fortement corrélée aux caractéristiques du véhicule lors de la collision : **sa masse et sa vitesse d'impact**. Plus la vitesse d'impact et le poids sont importants, plus l'énergie cinétique à disperser est élevée et les conséquences pour les victimes sévères.



Toutefois, la gravité de l'accident pour le conducteur de tracteur est moindre en cas de port de la ceinture.

LE DOSSIER DU MOIS

4/ En tant que conducteur de tracteur, quelles solutions ?

1. Être en ordre de **signalisation** : toujours avoir un gyrophare fonctionnel et la signalisation adéquate selon le chargement. Rendez-vous sur notre site internet [signalisation tracteur](#) ;
2. Mettre la **ceinture de sécurité** pour diminuer la gravité en cas d'accident sur la route (voir question du mois en fin de newsletter)
3. **Nettoyer les dépôts** de [boue en sortie de champs](#) ;
4. En cas de franchissement de frontière, demandez-nous **les règles du pays** en question !
5. **Prudence sur les pentes et éviter les freinages et virages brutaux**. Le centre de gravité d'un tracteur peut varier en cas de chargement le rendant instable et il risque de basculer ;
6. **Redoubler de vigilance sur les grandes lignes droites par beau temps et entre Juillet et septembre !** C'est là qu'il y a le plus d'accidents impliquant un tracteur.
7. Ne pas boire d'alcool ou consommer de la drogue et laisser son GSM de côté lors de la conduite sur route. **RAPPEL** : certains médicaments diminuent la vigilance.

Pictogramme sur la boîte de médicament



L'exemple des meilleurs élèves européens (Suède, Norvège et Danemark) nous montre que notre marge de progression est encore importante puisque ceux-ci enregistrent des risques de décès par kilomètre parcouru quasi 3 fois inférieurs aux nôtres.

Déclic'travail : Cases à veaux amovibles



Il s'agit de cases individuelles du commerce qui sont mises en suspension sur des rails de chemin de fer juste au-dessus du racleur.

Les cases à veaux suspendues permettent de diminuer la pénibilité (plus de brouette), d'optimiser la place dans le bâtiment et de gagner du temps :

- Proximité des cases avec la traite/ robot : mise en place du nettoyeur haute pression facilité, pas de transport de seau & surveillance journalière
- Fumier, jus, eau de nettoyage évacués automatiquement par le racleur : réduction de la pénibilité & gain de temps
- Mise en place d'une lampe chauffante sur rail pour l'installer au-dessus d'une case avec un veau malade et de panneau sandwich pour éviter les coups de froid
- Travail de soins aux veaux à hauteur : diminution de la pénibilité



Tout savoir sur les cases à veaux
amovibles

Déclic travail : [cliquez ici](https://declictravail.fr/)

Pour plus d'astuces, rendez-vous sur le
site Déclic travail :

<https://declictravail.fr/>



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



ÉVÈNEMENT

Foire de Libramont 2023

Du 28 au 31 juillet 2023, nous vous retrouverons à la foire de Libramont. Nous vous en parlerons plus en détail le mois prochain.



28 > 31
JUILLET
2023

FORMATIONS ET VISITES EN EXPLOITATIONS

Notre agenda pour la saison 2023-2024 est ouvert !

Prenez contact avec nous pour réserver vos dates de formations ou de visites en exploitations en nous écrivant à info@preventagri.be

Nos services sont gratuits, confidentiels et non contraignants...notre objectif...construire ensemble un partenariat cohérent à vos besoins !



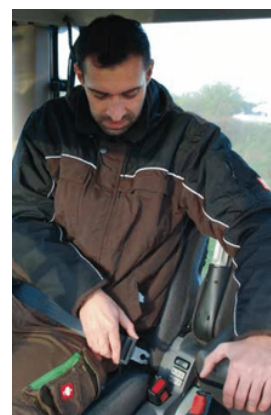
Équiper un véhicule agricole en ceintures de sécurité : dans quelles conditions ?

Équipement en ceintures de sécurité

Il est souvent possible d'installer soi-même des ceintures de sécurité sur les véhicules agricoles, conformément aux prescriptions du constructeur.

Pour cela, il faut respecter les conditions suivantes pour leur placement:

- Les points d'ancrage ne peuvent être un point de fixation du siège (il faut utiliser les points d'ancrage prévus sur le siège)
- Le système doit être homologué et être en état de fonctionnement (verrouillage...)
- Les sangles doivent être en bon état



En cas de doute, un atelier spécialisé peut déterminer si l'équipement ultérieur d'un siège est possible. Pour les anciens sièges sans ancrage approprié, il est recommandé de remplacer le siège.(1)

Pour finir, un repassage au contrôle technique n'est pas obligatoire après le montage de l'équipement.



Astuces pour l'équipement en ceintures

- Les commerces spécialisés proposent des solutions d'équipement spécifiques au type de siège ainsi que des kits d'équipement universel. Un kit comprend la ceinture, y compris l'enrouleur, le réceptacle de la boucle et le matériel de fixation nécessaire.
- La ceinture de sécurité peut être montée indifféremment à droite ou à gauche sans que cela impacte la sécurité.
- Les ceintures de sécurité ne doivent pas frotter contre des bords coupants. (2)

(1) & (2) Source : <https://www.bul.ch/fr-ch>